



AVIS PUBLIC

CONSULTATION PUBLIQUE

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné à toute personne intéressée que le conseil municipal tiendra une consultation publique relativement au premier **projet de règlement numéro 393-2026 intitulé « Règlement sur la salubrité, l'occupation et l'entretien des bâtiments et logements »**.

Lors d'une séance tenue le 6 juillet 2026, le conseil de la Municipalité a adopté le premier projet de règlement numéro 393-2026. Ce projet de règlement vise à établir des règles concernant la salubrité, l'occupation et l'entretien des bâtiments sur le territoire de la municipalité. La consultation permettra aux personnes intéressées de prendre connaissance du projet de règlement et de formuler leurs questions ou commentaires à l'égard de celui-ci.

La consultation publique aura lieu :

Date : lundi 19 octobre 2026

Heure : 19 H 00

Lieu : salle communautaire de Saint-Fabien-de-Panet

Adresse : 213, rue de la Salle

Au cours de cette consultation, le projet de règlement sera présenté de façon générale, puis les personnes présentes pourront poser leurs questions et formuler leurs commentaires sur son contenu. Toute personne intéressée est invitée à y participer.

Une copie du premier projet de règlement peut être consultée au bureau de la municipalité pendant les heures normales d'ouverture.

Donné à Saint-Fabien-de-Panet, ce 13 octobre 2026.

Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Martin Blanchet, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis le 13 octobre 2026 en l'affichant aux endroits désignés par le conseil municipal.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 13 octobre 2026.

Martin Blanchet, Directeur général et greffier-trésorier